La crèche est installée dans un grand manoir anglo-normand
et dispose d'une superficie de 252 m² dont 145 sont strictement réservés à l'accueil des enfants
Accès direct sur un jardin clôturé avec une structure de jeux et un revêtement de sol sécurisé, cadre rural favorisant les promenades à l'extérieur

le lapin blanc

CRÈCHE DE BOISSY L'AILLERIE

NOUS CONTACTER
3 rue Pasteur
95650 BOISSY L'AILLERIE
T. 01 34 30 18 65
lapinblanc@valfleury.org

CRÈCHE LE LAPIN BLANC
Association Val Fleury Lapin Blanc, loi 1901
Président : Gaëtan GRATET
Directrice : Dorothée BRETTE

Agrément du Conseil Général du Val d'Oise

val d'oise le département

OSNY VAL DE VIOSNE

communauté Vexin centre des communes

LE VAL FLEURY

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Val d'Oise

ACCUEIL DES ENFANTS
DE 10 SEMAINES À 4 ANS
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 7H30 À 18H30

AGRÉMENT PMI
20 PLACES

Préinscriptions

- Pour les familles résidant dans une des 34 communes de la Communauté de Communes du Vexin Centre, la demande de préinscription peut être faite dès le 1er mois de grossesse. Une fiche est à retirer à la crèche Le Lapin Blanc ou à télécharger sur le site de la Communauté de Communes du Vexin Centre. La famille est inscrite sur la liste d'attente dès lors qu'elle a transmis sa demande auprès de la Directrice de la crèche Le Lapin Blanc.

- Pour les familles résidant dans la municipalité d'Osny, les préinscriptions sont enregistrées à la Mairie d'Osny à partir du 3ème mois révolu de grossesse. Une liste d'attente est constituée.

- Pour toutes les autres familles, un courrier est à adresser à la directrice du Lapin Blanc, dès le 1er mois de grossesse, en précisant bien la date de naissance et les jours et horaires de garde souhaités.

Tarifs

Le tarif des participations familiales est fixé selon un barème défini par la CNAF, calculé en fonction de la composition de la famille et des ressources CAF ou de l'avis d'imposition.

Le Personnel

L'équipe du Lapin Blanc est composée d'une Directrice Educatrice de jeunes enfants, dont l'activité est partagée entre la gestion de la crèche et l'accompagnement éducatif, d'auxiliaires de puériculture et d'animatrices de crèche, présentes sur les unités de vie des enfants, et d'un médecin de crèche qui effectue des heures de vacations pour les visites d'admission et l'aide à la réalisation des protocoles d'hygiène et de santé.

Contrats

Durant la période d'adaptation, la famille est en contrat d'accueil occasionnel. La facturation se fait en fonction des heures réalisées.
A la suite de l'adaptation, la famille signe un contrat d'accueil régulier. La place est alors réservée sur des jours et des plages horaires définis en accord entre la famille et la direction. La facturation prend alors en compte ces réservations sur l'année, en déduisant d'emblée les périodes de fermeture de la crèche, et les congés supplémentaires souhaités par la famille. Le contrat est mensualisé et lissé sur le nombre de mois de réservation.
Les familles non connues de l'établissement et confrontées à des difficultés ponctuelles peuvent faire une demande d'accueil d'urgence. Il ne peut se faire que sur une période limitée et si la crèche dispose de places vacantes

Projet éducatif

Il s'agit d'assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant, tout d'abord en prenant en compte la relation triangulaire parents-enfants-professionnels. En effet, c'est grâce à la confiance que les familles accordent à la structure d'accueil que l'enfant pourra s'investir dans la relation avec les professionnels et accepter la séparation. L'accueil de chaque famille dans sa singularité est alors essentiel. L'équipe doit mener un vrai travail de lien et de relai avec les parents, savoir être à l'écoute, afin de mettre en place un accompagnement adapté à l'enfant, accompagnement qui se fait en respectant les besoins et le rythme de chacun.

LES ENFANTS SONT RÉPARTIS EN 2 GROUPES :

- **LES CHENILLES**, accueillant les bébés et les moyens-petits
- **LES PAPILLONS**, accueillant les moyens-grands et les grands. La marche est acquise et le rythme de sommeil est établi.

La section des Chenilles est composée d'une salle de vie et d'un dortoir. L'espace de vie est séparé en 2 pour sécuriser les plus petits et leur permettre d'évoluer au sol sur des tapis sans risquer d'être bousculés par les enfants qui commencent à marcher.

La section des Papillons est composée d'une grande salle de vie, où sont aménagés différents espaces ludiques, et d'un espace de jeux d'eau et de patouille. Une grande salle de repas et d'activités centrale est commune aux 2 unités. Les enfants peuvent aussi profiter d'une salle de motricité et d'un jardin avec une structure de jeux.

Le lien continuel avec la famille nous permet également de favoriser la socialisation tout en prenant en compte l'individualité de chacun.
Le rôle de la crèche est aussi de développer l'éveil et l'autonomie de l'enfant aussi bien par le jeu que par les actes du quotidien.
Enfin la crèche Le Lapin Blanc travaille en partenariat avec l'Institut médico-pédagogique le Val Fleury qui accueille des enfants polyhandicapés. Au travers d'activités partagées, de sorties, nous favorisons la mixité et l'ouverture.

Tous les jours, les enfants bénéficient d'activités adaptées à leurs âges et à leurs capacités. Ils sont alors séparés en petits groupes encadrés par les professionnelles qui les encouragent et les aident sans jamais faire à leur place, afin de laisser libre-court à leurs propres créativités, rythmes et envies. Les plus petits profitent d'activités d'éveil moteur et sensoriel (emboîtements, découverte tactile, encastrements, etc.). Les plus grands quant à eux participent entre autres à des activités qui leur permettent de développer leurs capacités cognitives (lotos, jeux d'imitation, histoires, etc.).
L'équipe se saisit de tous les moments de fêtes pour mettre en place un accompagnement particulier : la décoration de Noël, le carnaval, les anniversaires... Un spectacle est aussi organisé pour les enfants au moment des fêtes de fin d'année.
Des sorties à l'extérieur sont également organisées. Elles sont toujours l'occasion pour les enfants de nouvelles découvertes (ferme, pique-nique, promenades en forêts...)

La présence bienveillante de l'équipe éducative, sa démarche réflexive quant aux projets mis en place et à l'adaptation de bonnes pratiques, le lien constant avec les familles sont autant d'éléments qui permettent aux enfants d'évoluer et de grandir sereinement dans un environnement stable et sécurisant. »